

Brèves - Décembre 2014

Pour la reconnaissance du « burn out » comme pathologie professionnelle

Dans un appel lancé par voie de presse, une trentaine de députés issus de la majorité réclame la reconnaissance du burn out, ce syndrome d'épuisement professionnel, comme maladie professionnelle. Marie-Françoise Bechtel, députée chevènementiste à l'initiative de cet appel, estime que le burn out « est en train de devenir une question majeure dans notre société du 21^e siècle » et qu'il « devient urgent d'en prendre la mesure et d'en tirer les conclusions ».

Un volet « santé-environnement » dans la loi santé

A l'issue de la conférence environnementale qui s'est tenue à Paris fin novembre, la ministre de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie, Ségolène Royal, a annoncé que la future loi de santé devrait comporter un volet santé-environnement qui devrait concerner notamment certaines substances « préoccupantes » comme les pesticides, les perturbateurs endocriniens et les résidus de médicaments dans les milieux naturels.

Une sous-section de médecine générale au CNU

Pour « mieux affirmer le caractère stratégique de cette spécialité », la ministre de la santé, Marisol Touraine, et la secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, Geneviève Fioraso, ont annoncé la création d'une sous-section de médecine générale au Conseil National des Universités (CNU). Attendue depuis longtemps par les généralistes, cette création a recueilli la satisfaction unanime de la profession, qui souhaite cependant qu'elle s'accompagne de la nomination d'enseignants titulaires et associés pour le bon fonctionnement de cette filière.

Le CISS opposé au flicage des patients, pas à celui des médecins...

Favorable à la pratique du testing dans les cabinets médicaux pour débusquer les praticiens coupables de refus de soins, le Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS) est en revanche opposé à tout « flicage » des patients appareillés pour un syndrome d'apnée obstructive du sommeil. Aussi s'est-il félicité de l'annulation par le Conseil d'Etat des arrêtés de 2013 conditionnant le remboursement de la PPC à la téléobservance. « Ceux qui avancent parés des vertus de la démocratie sanitaire ne peuvent pas être les auteurs de dispositifs qui envisagent le patient comme un irresponsable à surveiller et à punir », estime le CISS.

Dépenses d'Assurance Maladie : + 2,9 % à la fin octobre

A la fin octobre, la progression des dépenses du régime général d'Assurance Maladie s'établit à 2,9 %. Les dépenses enregistrées entre janvier et octobre ont progressé de 3 % par rapport à la même période de 2013. Pour le seul mois d'octobre, les dépenses ont augmenté de 4,5 % par rapport à septembre. En année mobile, les dépenses de soins de ville ont augmenté de 3,6 %, soit 0,3 % de plus qu'à la fin septembre et 1 % de plus qu'à la fin juillet. Les remboursements de médicaments délivrés en ville ont poursuivi leur ralentissement (- 0,2 % fin octobre en année mobile). En revanche, les remboursements des médicaments rétrocedés augmentent fortement en octobre sous l'effet de la commercialisation des nouveaux traitements de l'hépatite C.